



Personne-ressource : Jason D. Bennett  
Secrétaire général et directeur, Conseils régionaux  
Téléphone : 416 943-7431  
Courriel : [jbennett@mfd.ca](mailto:jbennett@mfd.ca)

**BULLETIN N° 0357 – E**  
Le 13 février 2009

# Bulletin de l'ACFM

## Mise en application

### **Aux fins de distribution aux personnes intéressées dans votre société**

---

#### Conseils régionaux – Audition de révocation du statut de membre

Le 10 février 2009, un représentant du public du conseil régional du Centre de l'ACFM a révoqué les droits, les privilèges et l'adhésion d'un membre de l'ACFM, **IOCT Financial Inc.**, conformément aux articles 24.3.2 a)(i) et (viii) du Statut n° 1 de l'ACFM (Requêtes dans des circonstances exceptionnelles).

Le texte de l'ordonnance de révocation est disponible sur le site Web de l'ACFM au [www.mfda.ca](http://www.mfda.ca).

L'ACFM est l'organisme d'autoréglementation des courtiers en épargne collective du Canada. Elle régleme les activités, les pratiques courantes et les normes de conduite de ses 153 membres et d'environ 75 000 personnes autorisées de ces membres. Sa mission consiste à protéger les investisseurs et défendre l'intérêt public.